

**PROVINCE DE QUÉBEC
RÉGIE INTERMUNICIPALE
DU COMTÉ DE BEAUCE-SUD**

Procès-verbal d'une assemblée régulière des administrateurs de la Régie Intermunicipale du Comté de Beauce-Sud, tenue jeudi le 23 août 2018 à 19 h 30 au siège social de la Régie situé au 695, rang St-Joseph, Saint-Côme-Linière.

Étaient présents Madame et Messieurs:

Martin Saint-Laurent, vice-président et représentant de Saint-Simon-les-Mines

Jean-Pierre Fortier, vice-président et représentant de Saint-Georges

Claude Despars, représentant de Sainte-Aurélie

André Roy, représentant de Saint-Martin

Christian Bégin, représentant de Saint-Gédéon de Beauce

Gilles Daraïche, représentant de Saint-Évariste de Forsyth

Michel Breton, représentant de Saint-Hilaire de Dorset

Mathieu Poulin, représentant de Saint-Théophile

Sylvain Veilleux, représentant de Saint-René

Alain Carrier, représentant de Saint-Honoré-de-Shenley

Jeannot Drouin, représentant de Lac Poulin

Donald Tanguay, représentant de Saint-Prosper

Dominique Goulet-Roy, représentante de Saint-Philibert

Jonathan Pépin, représentant de Saint-Benoit-Labre

Richard Lachance, représentant de Saint-Zacharie

Formant quorum sous la présidence de Monsieur Marcel Busque, président et représentant de Notre-Dame-des-Pins.

Est également présent Monsieur Eric Maheux, directeur général et secrétaire-trésorier de l'assemblée.

L'assemblée est ouverte à 19 h 30.

RÉSOLUTION NO: 5135-18

ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Jean-Pierre Fortier

APPUYÉ par Monsieur Michel Breton

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

En y ajoutant les items suivants :

18.1 Nettoyage de la chaudière

18.2 Démission de Monsieur Rémi Fortin

18.3 Étagères écocentre

Et en y modifiant le point 9 :

Changer projet Viridis pour projet Vitrine technologique.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO: 5136-18

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE
RÉGULIÈRE TENUE LE 21 JUIN 2018**

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Sylvain Veilleux

APPUYÉ par Monsieur Alain Carrier

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le procès-verbal de l'assemblée régulière de ce conseil tenue le 21 juin 2018 soit accepté avec les modifications apportées.

DÉPÔT DE DOCUMENTS

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose auprès des membres de ce conseil les documents suivants et il répond à leurs questions :

- Les autorisations de dépenses en date du 23 août 2018;
- Le tonnage de matières résiduelles acheminées au lieu d'enfouissement par chacune des municipalités membres de la Régie au cours des mois de juin et juillet 2018;
- Le tonnage des matières récupérées (bacs bleus) au cours des mois de juin et juillet 2018, selon les données transmises par l'entrepreneur au dossier.

RÉSOLUTION NO: 5137-18

ACCEPTATION DES DÉBOURSÉS

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Donald Tanguay
APPUYÉ par Monsieur Jonathan Pépin
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE les déboursés présentés soient acceptés selon les montants suivants :
C/P : 1 885 055,56 \$, en soustrayant un montant de 2 197,25 \$ autorisé en août mais qui sera payé en septembre, salaires : 94 977,82: \$, pour un montant total de 1 977 836,13 \$.

ADOPTÉE

INFORMATIONS

TRAVAUX AU LET

Monsieur Pierre Paquet, technicien aux opérations à la Régie Intermunicipale du Comté de Beauce-Sud, nous présente un résumé de l'évolution des travaux au LET.

RÉSOLUTION NO : 5138-18

COLLECTE DE FEUILLES MORTES 2018 ET ARBRES DE NOËL 2019

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Alain Carrier
APPUYÉ par Monsieur Jonathan Pépin
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE ce conseil autorise son directeur général et secrétaire-trésorier à préparer les collectes de feuilles mortes pour l'automne 2018 et d'arbres de Noël pour l'hiver 2019, comme par les années passées.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO : 5139-18

APPELS D'OFFRE PUBLICS ET/OU SUR INVITATION POUR 2019

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Richard Lachance
APPUYÉ par Monsieur Jean-Pierre Fortier
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le directeur général et secrétaire-trésorier soit autorisé à aller en appel d'offre public et/ou sur invitation, pour différents services et/ou fournitures nécessaires à la Régie au cours de l'année 2019, tels : essence, diesel, granulats, location de machineries, etc.

ADOPTÉE

À 20 h 05, le huis clos est demandé.

À 20 h 20, le huis clos est levé.

RÉSOLUTION NO : 5140-18

ENTENTE AVEC SERVICES SANITAIRES D.F.

CONSIDÉRANT que les matières résiduelles de certains commerces de ville Saint-Georges étaient transportées et enfouies dans un autre site d'enfouissement;

CONSIDÉRANT que ces matières ne contiennent, en majorité, que des matières putrescibles;

CONSIDÉRANT que la Régie, dans un avenir rapproché, regarde pour développer un projet de compostage;

CONSIDÉRANT que ces matières seront fort utiles pour ce projet;

CONSIDÉRANT les discussions intervenues à ce sujet;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Gilles Daraïche
APPUYÉ par Monsieur Mathieu Poulin
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;

QUE ce conseil accepte l'entente intervenue avec la compagnie Services sanitaires Denis Fortier, concernant l'acceptation et l'enfouissement des matières résiduelles provenant de certains commerces de ville Saint-Georges, et ce, au coût de 90 \$/tonne, plus les redevances.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO : 5141-18

BACS BLEUS (360L) GRATUITS

- CONSIDÉRANT que c'est maintenant la Régie qui a le contrôle total de la distribution des bacs aux citoyens;
- CONSIDÉRANT que la Régie cherche différents moyens pour encourager les citoyens à recycler;
- CONSIDÉRANT les discussions intervenues à ce sujet;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Jeannot Drouin
APPUYÉ par Monsieur Sylvain Veilleux
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;

QUE ce conseil autorise la distribution des bacs de recyclage de 360L, gratuitement, et que le tout soit effectif à partir de maintenant.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO : 5142-18

PROJET DE VITRINE TECHNOLOGIQUE

- CONSIDÉRANT qu'un des objectifs du Plan de Gestion des matières résiduelles de la MRC de Beauce-Sartigan (PGMR) est la diminution de l'enfouissement et la valorisation des matières putrescibles;
- CONSIDÉRANT que certains procédés sont déjà implantés ou en période de rodage;
- CONSIDÉRANT que la Régie Intermunicipale du comté de Beauce-Sud (RICBS) se doit, pour respecter les exigences du MDDELCC, de voir au traitement de ces matières putrescibles;
- CONSIDÉRANT qu'un projet de vitrine technologique a été proposé à la Régie;
- CONSIDÉRANT les discussions intervenues à ce sujet;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Gilles Daraïche
APPUYÉ par Monsieur Jean-Pierre Fortier
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;

QUE ce conseil opte pour émettre un avis d'intention dans le dossier du traitement des matières putrescibles.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO : 5143-18

DEMANDES DE BPR

- CONSIDÉRANT que le calendrier révisé de GNP, daté du 27 juillet 2018, indique que la fin des travaux est prévue pour la semaine du 17 au 21 septembre 2018;
- CONSIDÉRANT que de ce fait, 4 semaines de surveillance supplémentaires seraient requises (au-delà du 24 août 2018) pour terminer le mandat;
- CONSIDÉRANT que le budget horaire, au montant de 13 000 \$, pour adresser les déficiences hors mandat et les demandes additionnelles de la Régie est presque atteint;
- CONSIDÉRANT que pour faire suite aux dernières demandes et pour poursuivre avec le suivi des nombreux avis de changement émis pour corriger les déficiences notées depuis le début du mandat, le budget horaire devrait augmenter de 5 000\$;
- CONSIDÉRANT qu'il s'agit d'un poste budgétaire qui est facturé à l'heure et que seules les heures travaillées nous seront facturées;
- CONSIDÉRANT les discussions intervenues à ce sujet;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Christian Bégin
APPUYÉ par Monsieur Sylvain Veilleux
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;

QUE ce conseil accepte la demande de BPR pour les quatre semaines supplémentaires de surveillance, pour un montant de 20 880 \$ et l'augmentation du budget horaire au montant de 5 000\$;

QUE cette dépense soit financée par le surplus accumulé de la Régie.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO : 5144-18

REMPLACEMENT APPAREIL D'ARPENTAGE

- CONSIDÉRANT que nous avons à l'interne un technicien en génie civil;
- CONSIDÉRANT que nous possédons certains appareils pour effectuer du travail de génie civil;
- CONSIDÉRANT que ces appareils sont désuets;
- CONSIDÉRANT les discussions intervenues à ce sujet;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Michel Breton
APPUYÉ par Monsieur Gilles Daraïche
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;

QUE ce conseil autorise l'achat d'appareils pour faire des tâches de génie civil.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO : 5145-18

REPLACEMENT ÉQUIPEMENT (TRACTEUR, SOUFFLEUR)

CONSIDÉRANT que la Régie possède différentes machineries;

CONSIDÉRANT que certaines de ces machineries sont désuètes;

CONSIDÉRANT que nous pourrions obtenir un crédit en échange de ces machineries lors de l'achat de neufs;

CONSIDÉRANT les discussions intervenues à ce sujet;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Richard Lachance
APPUYÉ par Monsieur Donald Tanguay
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;

QUE ce conseil autorise Monsieur Eric Maheux, directeur général et secrétaire-trésorier à la Régie, en collaboration avec monsieur Michel Breton représentant de Saint-Hilaire de Dorset, à étudier le dossier de la machinerie de la Régie.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO : 5146-18

REPLACEMENT DE LA BALANCE

CONSIDÉRANT que le pont bascule de la balance est désuet;

CONSIDÉRANT que ce pont bascule est essentiel pour la récolte des tonnages entrants;

CONSIDÉRANT les discussions intervenues à ce sujet;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Jeannot Drouin
APPUYÉ par Monsieur André Roy
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;

QUE le directeur général et secrétaire-trésorier soit autorisé à entreprendre les démarches pour le remplacement du pont bascule et différents équipements et accessoires concernant la balance, suivant l'ouverture des soumissions;

QUE cette dépense soit financée par le surplus accumulé de la Régie.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO : 5147-18

DOSSIER ROLL-OFF

CONSIDÉRANT que la Régie loue des conteneurs pour son écocentre;

CONSIDÉRANT que ces conteneurs doivent être disposés régulièrement;

CONSIDÉRANT que présentement, ces dispositions se font par Services sanitaires DF lorsqu'il vient lui-même disposer de conteneurs et que ces dispositions se font parfois tardivement;

CONSIDÉRANT les discussions intervenues à ce sujet;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Jonathan Pépin
APPUYÉ par Monsieur Gilles Daraïche
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;

QUE ce conseil accepte de signer un contrat de location pour un camion roll-off avec Service sanitaires DF.

ADOPTÉE

DEMANDE DE RESSOURCERIE BEAUCE-SARTIGAN

Le conseil refuse cette demande. Un suivi sera fait auprès des responsables de la Ressourcerie Beauce-Sartigan.

RÉSOLUTION NO : 5148-18

DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

CONSIDÉRANT qu'une visite à la Régie des matières résiduelles du Lac-St-Jean est prévue pour le 20 septembre 2018;

CONSIDÉRANT que la réunion du mois de septembre 2018 est prévue pour le 20;

CONSIDÉRANT les discussions intervenues à ce sujet;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Michel Breton
APPUYÉ par Monsieur Richard Lachance
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;

QUE ce conseil accepte de modifier la date de la réunion du conseil d'administration prévue pour le 20 septembre 2018 en la fixant pour le 27 septembre 2018.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO : 5149-18

NETTOYAGE DE LA CHAUDIÈRE

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu pour la Régie de faire nettoyer la chaudière;

CONSIDÉRANT que la compagnie SERL Services énergétiques a soumis une offre de services au montant de 5 753,35 \$ taxes incluses, plus la vérification des plates coil à tarif horaire soit, deux hommes à 110 \$/hre chacun;

CONSIDÉRANT les discussions intervenues à ce sujet;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Jonathan Pépin
APPUYÉ par Monsieur Sylvain Veilleux
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;

QUE ce conseil autorise la compagnie SERL Services énergétiques à effectuer les travaux de nettoyage de la chaudière aux conditions soumises.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO: 5150-18

DÉMISSION DE MONSIEUR RÉMI FORTIN

CONSIDÉRANT que le 15 août 2018, Monsieur Rémi Fortin, journalier à l'écocentre, a remis à Monsieur Éric Maheux, directeur général et secrétaire-trésorier, une lettre l'avisant qu'il quittait son emploi le 22 août 2018;

CONSIDÉRANT que cette lettre fut déposée lors de la présente assemblée;

CONSIDÉRANT les discussions intervenues à ce sujet :

EN CONSÉQUENCE

IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE la Régie Intermunicipale du Comté de Beauce-Sud adresse à Monsieur Fortin ses plus sincères remerciements pour les services rendus à cette dernière durant la durée de son emploi.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO : 5151-18

ÉTAGÈRES ÉCOCENTRE

CONSIDÉRANT que ce conseil, par la résolution 5099-18, a autorisé l'achat d'étagères pour l'écocentre;

CONSIDÉRANT que des prix ont été demandés à différents fournisseurs;

CONSIDÉRANT qu'un seul fournisseur (EMU Équipement) a été en mesure de donner des prix et de fournir le service d'installation;

CONSIDÉRANT les discussions intervenues à ce sujet;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Alain Carrier
APPUYÉ par Monsieur Donald Tanguay
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;

QUE ce conseil accepte l'offre d'EMU Équipement pour l'achat et l'installation d'étagères en cas de besoin à l'écocentre.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO: 5152-18

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Mathieu Poulin
APPUYÉ par Monsieur Gilles Daraïche
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE la présente assemblée soit levée à 21 h 06.

ADOPTÉE

**LE PRÉSIDENT
DE L'ASSEMBLÉE**

MARCEL BUSQUE

**LE DIRECTEUR GÉNÉRAL ET
SECRÉTAIRE-TRÉSORIER**

ERIC MAHEUX